

INTERVENANTS



JULIE GOZLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DES
INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
& DES MOBILITÉS



YANN TREMEAC
CHEF DE SERVICE ADJOINT
SERVICE TRANSPORTS
& MOBILITÉ



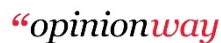
LEA DEGARDIN
DIRECTRICE AFFAIRES PUBLIQUES
& DÉVELOPPEMENT DURABLE



MARTY BRIGE-LEGROS
CONSULTANT
MOBILITÉ DURABLE



MERCI AUX PARTENAIRES ÉCOSYSTÈME



1. Introduction
2. Modalités d'enquête & profil du panel
3. Niveau de déploiement du FMD
4. Retours d'expérience du déploiement du FMD
5. Ce que l'on retient

1 INTRODUCTION



2 MODALITÉS D'ENQUÊTE & PROFIL DU PANEL



Enquête en ligne pendant **1 mois du 15 mars au 19 avril 2022**
Diffusée dans nos réseaux, via les réseaux sociaux et emailing.

Le panel n'a pas vocation à être représentatif des employeurs français.

*Au total, sur **961** répondants :*

20% rattachés au service
RSE/DD/environnement

15% rattachés à la
Direction Générale

12% rattachés au service
mobilité / référent mobilité

12% rattachés au service
ressources humaines

78% ont connaissance du FMD contre **69%** en 2021 (+ 9 points)

Au total, sur 823 organisations représentées :

72% appartiennent au secteur privé ou associatif

19% appartiennent à la fonction publique territoriale

8% appartiennent à la fonction publique d'Etat

64% dont le siège est implanté en zone urbaine

25% dont le siège est en zone péri-urbaine

10% dont le siège est en zone rurale

25% des répondants avaient déjà répondu à l'édition 2021 du Baromètre FMD

“ 11 entretiens réalisés entre le 12 avril et le 04 mai 2022
Après de « têtes de réseaux », acteurs de la mobilité employeur

OBJECTIFS

Appréhender de manière qualitative l'appropriation du forfait mobilités durables par les employeurs
Faire ressortir les différents enjeux, contraintes et attentes des employeurs sur le déploiement

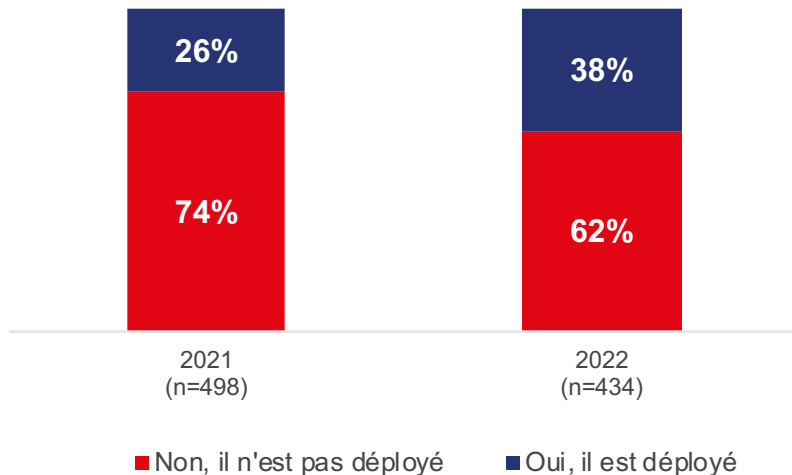


3 NIVEAU DE DÉPLOIEMENT DU FMD



LE FMD A-T-IL ÉTÉ DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

EVOLUTION DU NIVEAU DE DÉPLOIEMENT DU FMD AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ



CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations du secteur privé ayant connaissance du FMD,

38%

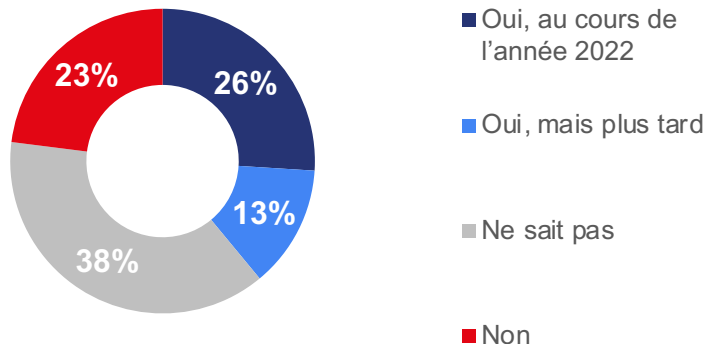
déclarent l'avoir déployé à date.
C'est 12 points de plus qu'en 2021.



2022 : première année « pleine » sur le FMD, potentielle année de référence sur le sujet.

LE FMD A-T-IL ÉTÉ DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

ENVISAGEZ-VOUS DE METTRE EN PLACE LE FMD ?
(n=273)



CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations ayant connaissance du dispositif, mais ne l'ayant pas déployé,

26%

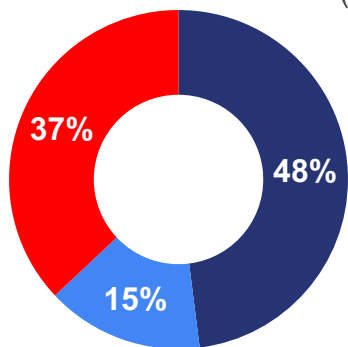
envisagent le déploiement du FMD au cours de l'année 2022.

“ En 2021, les entreprises ont reporté le déploiement en raison de la crise sanitaire et priorité au télétravail.

“ Jusqu'à début 2021, on avait beaucoup de questions sur les grands principes du FMD, maintenant les questions portent sur les outils. On note un passage de la contemplation à la mise en application.

“ L'augmentation du prix du carburant amène le sujet sur le haut de la pile.

NIVEAU DE DÉPLOIEMENT DU FMD AU SEIN DU SECTEUR PUBLIC (n=173)



- oui, au 1er janvier 2022
- non, mais c'est prévu en 2022
- non, il sera déployé plus tard (ou ne sait pas)

CE QU'IL FAUT RETENIR

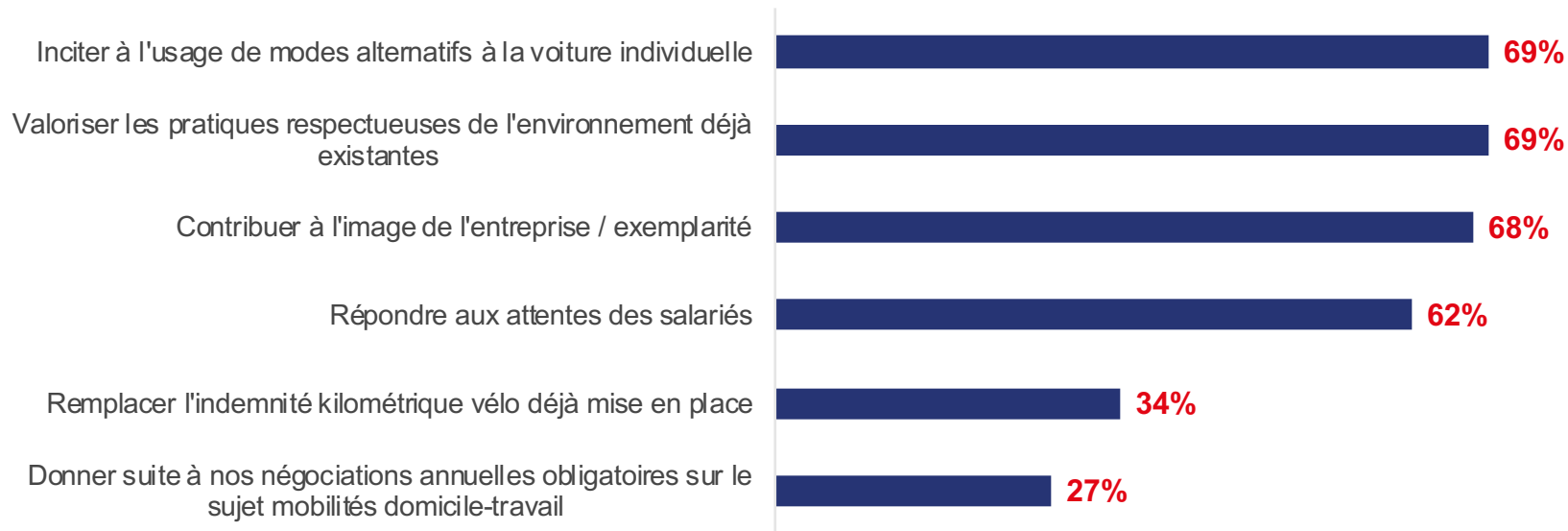
48%

des répondants du secteur public déclarent avoir déployé le FMD au 1^{er} janvier 2022.

4 RETOURS D'EXPÉRIENCE DU DÉPLOIEMENT DU FMD



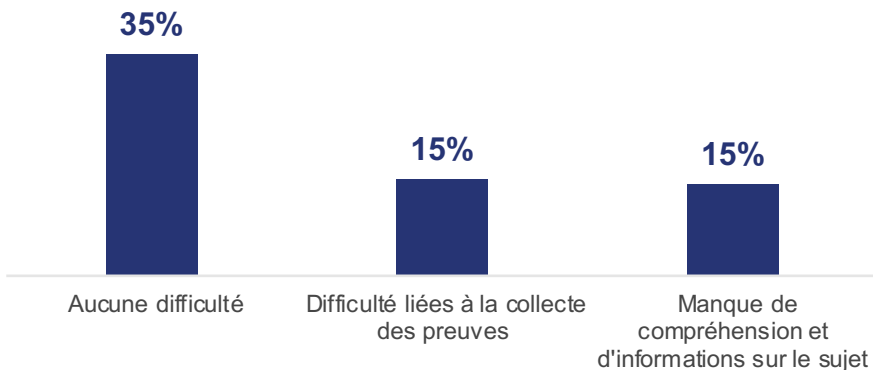
PRINCIPALES MOTIVATIONS AU DÉPLOIEMENT DU FMD AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=134)



DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE ET FREINS AU DÉPLOIEMENT

TOP 3 DES RETOURS CONCERNANT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DU FMD

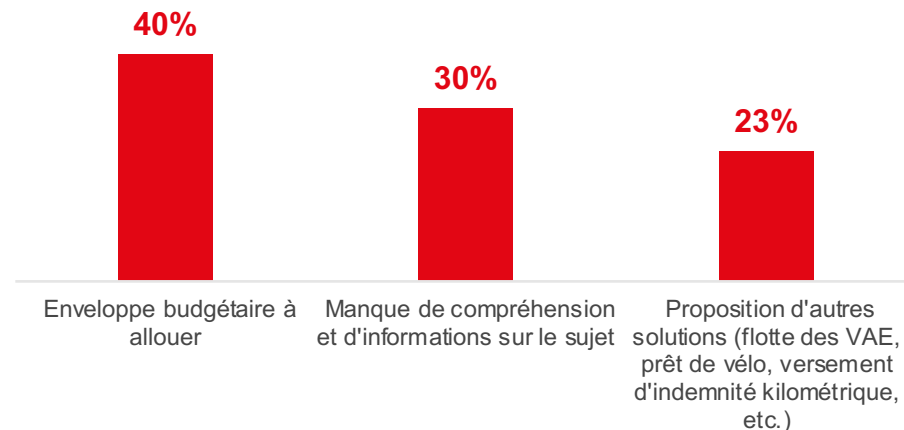
(n=131)



“ Il a y de façon générale une méconnaissance de ce qu'est le FMD, la lisibilité du dispositif est à faire progresser.

TOP 3 DES RAISONS POUR LESQUELLES IL N'EST PAS SOUHAITÉ DE DÉPLOYER LE FMD

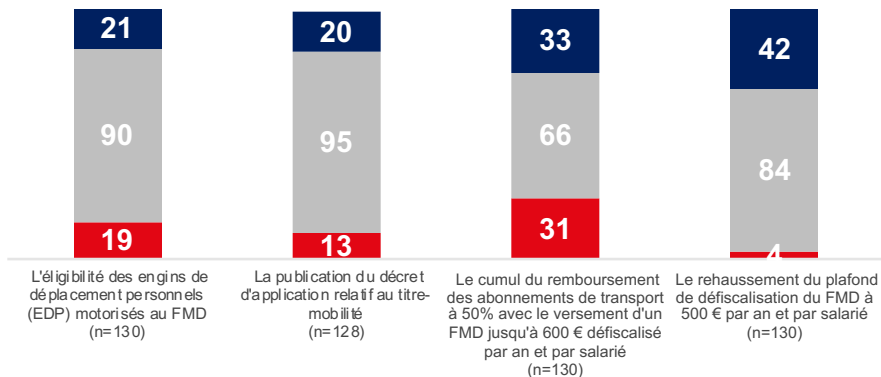
(n=242)



“ Il y a un manque de retour d'expérience et de communication.

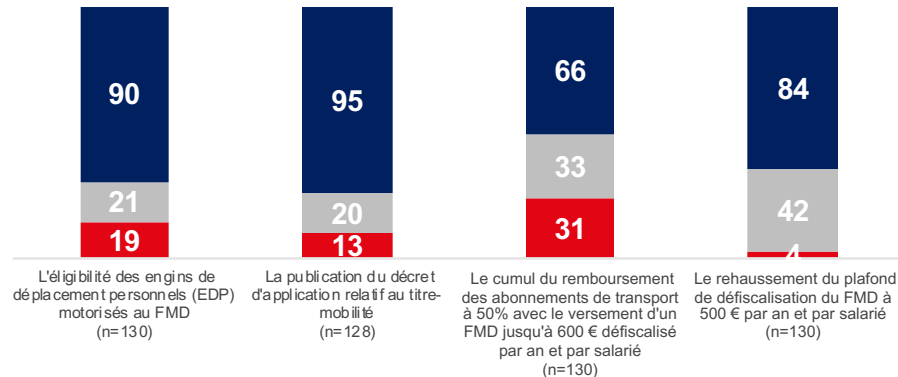
IMPACT DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA MISE EN ŒUVRE

IMPACTS DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LES ORGANISATIONS QUI ONT DÉJÀ DÉPLOYÉ UN FMD (n=131)



■ Complexifie la mise en oeuvre ■ Neutre ■ Facilite la mise en oeuvre

IMPACTS DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LES ORGANISATIONS QUI N'ONT PAS ENCORE DÉPLOYÉ UN FMD (n=232)

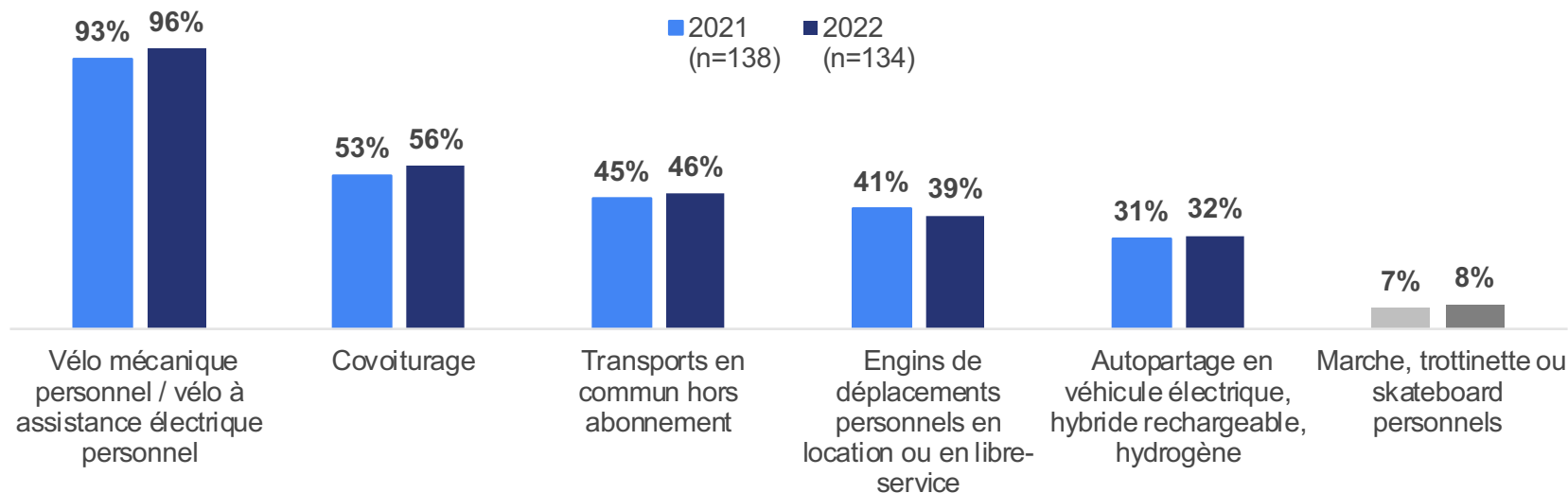


■ Complexifie la mise en oeuvre ■ Neutre ■ Facilite la mise en oeuvre

“ Les évolutions réglementaires ont pu participer à augmenter la part de collaborateurs percevant le FMD.

“ Plusieurs grandes entreprises nous ont dit : comme ce n'est pas stable, ça nous freine, on attend que ce soit stabilisé et lisible pour le mettre en place.

EVOLUTION DES MODES DE TRANSPORT ÉLIGIBLES AU FMD AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ

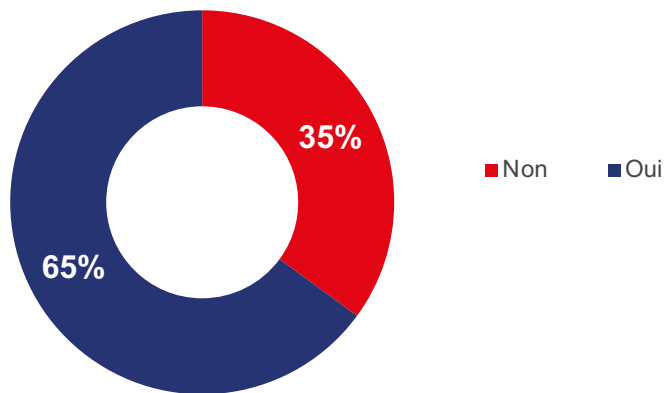


“ La place du vélo est assez centrale dans la grande majorité des FMD proposés.

“ On ressent le besoin d'inclure la marche, à sa juste place dans la chaîne de déplacement, et donc éligible au FMD.

Proposez-vous le cumul de la prise en charge de l'abonnement aux transports en commun et du versement du FMD ?

(n=134)



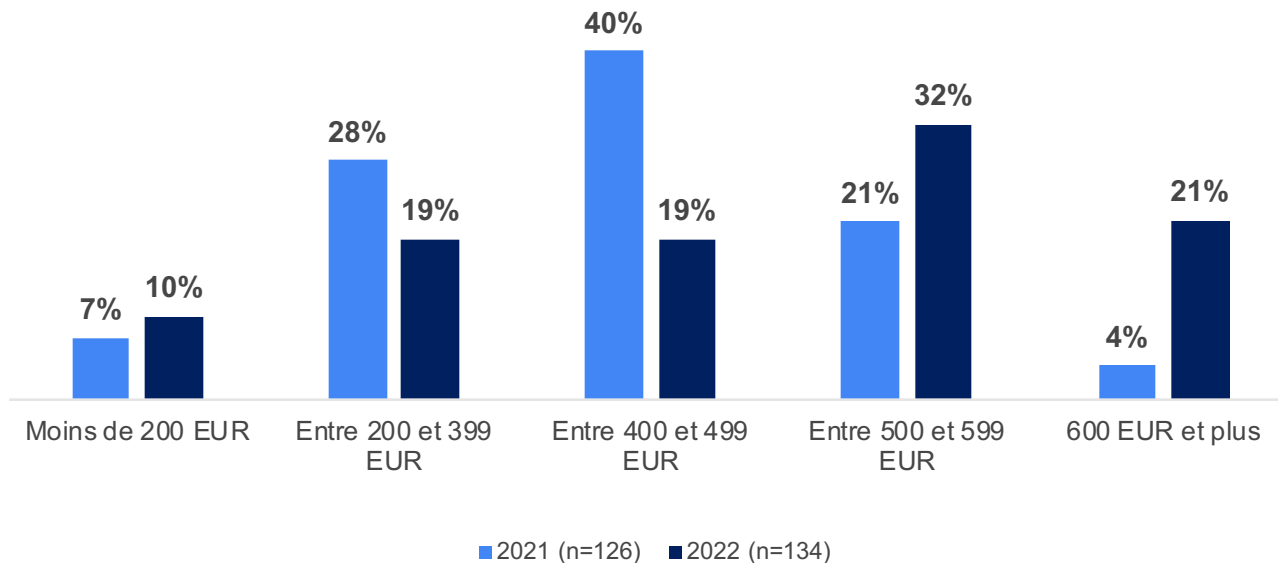
“ Le cumul est essentiel pour valoriser l’intermodalité.

“ Il y a des difficultés de compréhension entre les 500€ et les 600€.

“ De nombreuses entreprises demandent aux collaborateurs de faire un choix entre le FMD et le remboursement partiel de l’abonnement TC. Le réflexe est de « saucissonner » la mesure pour la rendre digeste pour tous et gérable par les services.

QUEL EST LE MONTANT PLAFOND ANNUEL DE VOTRE FMD ?

EVOLUTION DES MONTANTS PLAFONDS DANS LE CADRE DU FMD



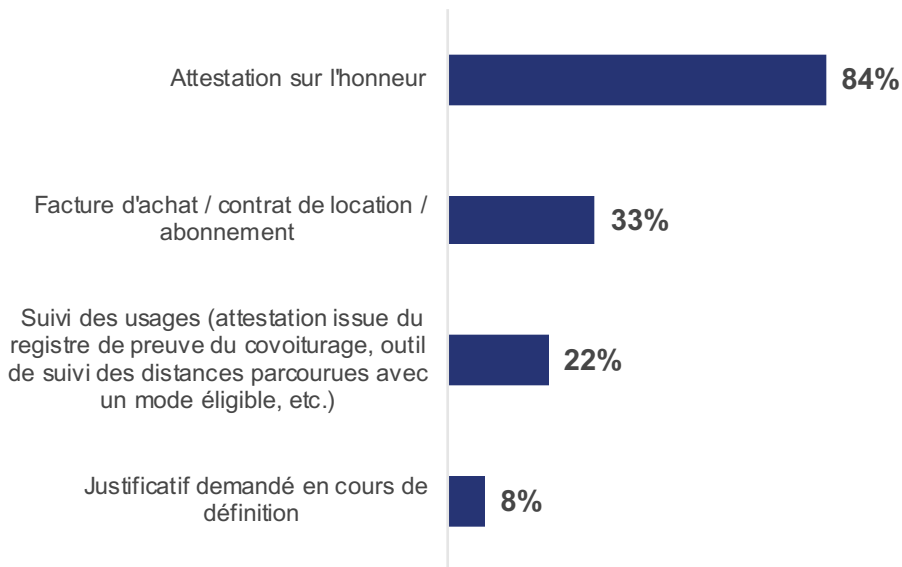
Montant moyen
du plafond

434 €

en 2022, contre
400 € en 2021

QUEL(S) TYPE(S) DE JUSTIFICATIFS SONT DEMANDÉ(S) POUR EN BÉNÉFICIER ?

TYPE(S) DE JUSTIFICATIF DEMANDÉ(S) AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=134)

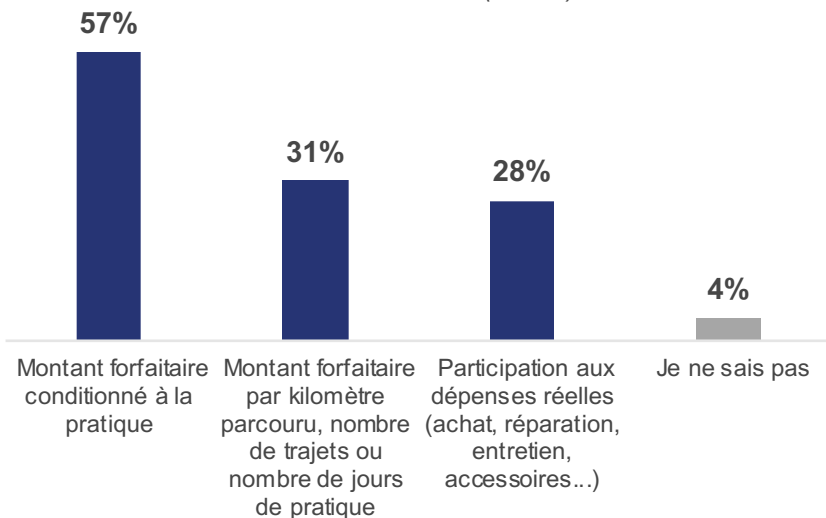


“ Les entreprises recourent très majoritairement à l’attestation sur l’honneur. Très peu connaissent le registre de preuve de covoiturage notamment.

“ Certaines entreprises sont en recherche de preuves par crainte des abus.

“ Il serait intéressant de comparer le coût du traitement des justificatifs à l’enveloppe dédiée du FMD.

MODE(S) DE VERSEMENT(S) DU FMD AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=134)

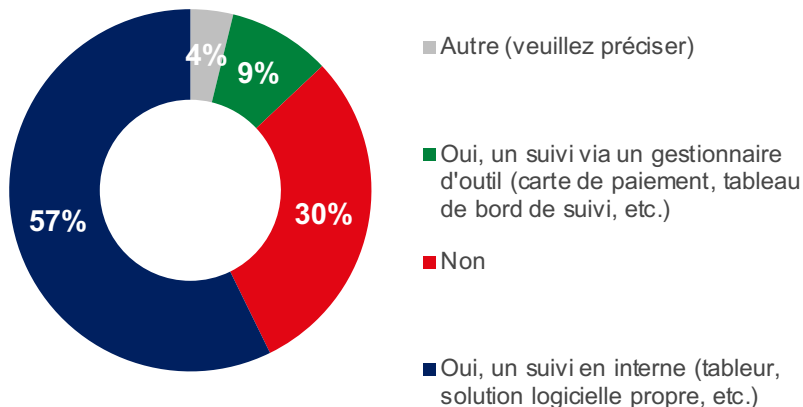


“ Le titre mobilité est mal compris et il y a souvent confusion sur le sujet.

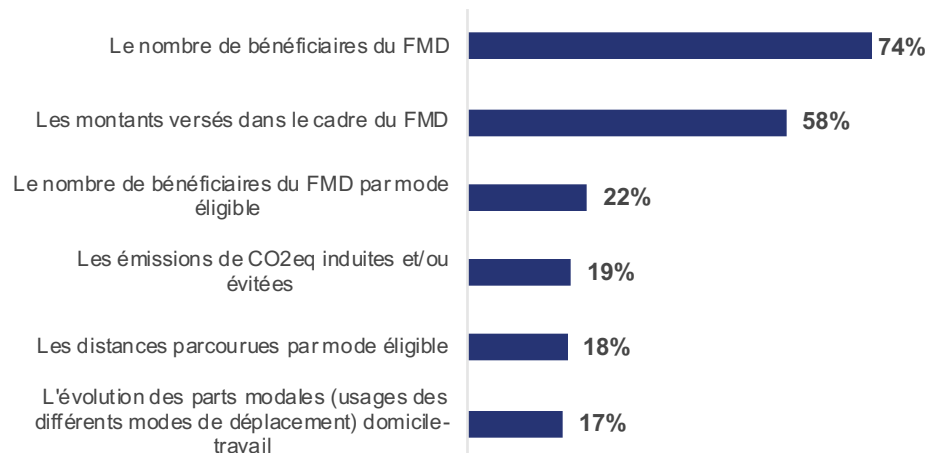
“ Il y a besoin de clarification entre éligibilité au FMD et dépenses éligibles au titre mobilité.

Seules
13%
des organisations du secteur privé envisagent de mettre en place le titre-mobilités contre 21 % en 2021

MODALITÉ DE SUIVI MIS EN PLACE AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=131)



INDICATEUR(S) DE SUIVI MIS EN PLACE AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ (n=132)



5 CE QUE L'ON RETIENT



- ✓ Un niveau de connaissance et de **déploiement du FMD en augmentation** (+12 points par rapport à 2021).
- ✓ L'incitation à **l'usage et la valorisation des modes alternatifs** à la voiture individuelle, la contribution à la **marque employeur** et à **l'exemplarité** de l'entreprise, et la **réponse aux attentes** des salariés sont les principales motivations au déploiement du FMD.
- ✓ Le **vélo** et le **covoiturage** restent les modes éligibles au FMD les plus plébiscités par les employeurs. Le vélo apparaît très clairement comme un incontournable et, contrairement aux idées reçues, est **plébiscité dans toutes les typologies de territoires**, aussi bien urbains que ruraux.

38%
des employeurs du secteur privé ont déployé le FMD.
48% dans la fonction publique territoriale.

26%
des organisations n'ayant pas déployé le FMD envisagent de le faire en 2022.

13%
des employeurs ont ouvert le FMD à l'ensemble des modes éligibles.

- ✓ Un **plafond moyen** du Forfait Mobilités Durables en légère **augmentation** (+8% par rapport à 2021). Pour la majorité des entreprises (57%), le FMD est versé sous forme d'un **montant forfaitaire conditionné à la pratique**. Près de 9 employeurs sur 10 ayant déployé le FMD font usage de **l'attestation sur l'honneur** pour justifier la pratique.

- ✓ **L'enveloppe budgétaire à allouer** et **la collecte des preuves** sont les principales difficultés rencontrées par les employeurs. La difficulté liée au **blocage de la Direction recule** par rapport à 2021.

434€

*Montant moyen du FMD
proposé par les
employeurs privés.*

13%

*des répondants envisagent
de mettre en place le
« titre-mobilité ».*

35%

*des employeurs déclarent
n'avoir rencontré aucune
difficulté.*

FOIRE AUX QUESTIONS



JULIE GOZLAN
DIRECTION GÉNÉRALE DES
INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS
& DES MOBILITÉS



YANN TREMEAC
CHEF DE SERVICE ADJOINT
SERVICE TRANSPORTS
& MOBILITÉ



LEA DEGARDIN
DIRECTRICE AFFAIRES PUBLIQUES
& DÉVELOPPEMENT DURABLE



MARTY BRIGE-LEGROS
CONSULTANT
MOBILITÉ DURABLE



Baromètre 2^e ÉDITION
FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION & N'HÉSITEZ
PAS À PARTAGER CES
RÉSULTATS !**

